

Dans les cas récents, lorsque le muguet n'est pas encore très étendu, l'enduit mycosique s'efface partout au bout de vingt-quatre heures, sauf dans les rainures gingivo-buccales, d'où il disparaît dans le courant du jour suivant. Dans les cas invétérés la guérison ne se produit qu'avec un temps un peu plus long. On peut l'accélérer en associant à l'usage du suçon borqué des nettoyages mécaniques et des badigeonnages médicamenteux de la cavité buccale; mais l'affection guérit très bien, même en l'absence de ces moyens adjutants. Le traitement n'échoue que s'il s'agit d'enfants moribonds qui n'ont plus la force de sucer et chez lesquels il n'existe pour ainsi dire plus de sécrétion salivaire.

LA SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR DUBÉ

Séance du 17 février 1903

M. FOUCHER, au nom du comité chargé de l'organisation du prochain congrès de médecine, qui doit avoir lieu à Montréal, rapporte progrès.

M. ASSELIN, secrétaire-trésorier, fait rapport que le banquet du 27 janvier a coûté \$303.68, que les recettes furent de \$314.50, laissant en caisse un surplus de \$10.82.

M. FOUCHER félicite les organisateurs et propose un vote de remerciements.

M. ASSELIN attire l'attention des membres de la Société sur les remarques faites envers les médecins, par M. le recorder Poirier, en rendant jugement contre un étudiant en médecine, et demande si la Société doit laisser passer inaperçues ces insinuations malveillantes pour le corps médical.

M. LECAVELIER fait remarquer qu'avant d'intervenir il serait préférable d'avoir une copie officielle du jugement rendu, car il est toujours dangereux de croire tout ce que les journaux politiques publient.

M. Décarie est chargé de se mettre en communication avec le greffier de la cour du Recorder pour copie conforme du dit jugement.

M. CORMIER fait une communication sur un cas de gangrène du sein, observé chez un bébé âgé de six semaines, qui succomba huit jours plus tard, malgré un traitement local au bichloro-